

J'ai déjà lu ça quelque part...

Tout au long de l'année 2008, la société Les Fonds d'investissement FMOQ inc. a publié une chronique financière dans chaque numéro du Médecin du Québec. Nous vous invitons à prendre quelques instants pour répondre aux questions qui suivent. Toutes les réponses ont été données dans un article de notre chronique en cours d'année.

- Quel est le montant maximal permis pour une cotisation REER déductible pour l'année d'imposition 2008 ?
a) 18 000 \$ b) 19 000 \$ c) 20 000 \$
- Depuis quelle année peut-on ajouter à notre REER une somme correspondant à des droits de cotisation REER inutilisés ?
a) Depuis 1981 b) Depuis 1991 c) Depuis 2001
- Associez les types d'actions suivants aux entreprises auxquelles ils se rapportent.
a) Action de première qualité (*blue chips*)
b) Action cyclique
c) Action à croissance rapide
1. Alimentation Couche-Tard
2. Canadian Tire
3. McDonald
- Dans la sélection de titres d'un portefeuille, quels sont les deux types de gestion de portefeuille ?
a) La gestion active et la gestion passive
b) La gestion analytique et la gestion typique
- Dans la sélection de titres d'un portefeuille, quels sont les deux principaux types d'analyse de portefeuille ?
a) L'analyse programmée et l'analyse suggérée
b) L'analyse fondamentale et l'analyse technique
- En pourcentage, quel est le plafond autorisé par les autorités fiscales canadiennes en ce qui a trait aux placements étrangers des véhicules de retraite enregistrés ?
a) 30 % b) Aucun plafond depuis 2005
- Dans le régime enregistré d'épargne-études, quels sont les plafonds de cotisation annuel et viager ?
a) 2500 \$ et 25 000 \$ b) 4000 \$ et 50 000 \$
- Dans le régime enregistré d'épargne-études, quelle est la subvention maximale offerte par le Canada et par le Québec selon les cotisations annuelles versées dans un régime ?
a) Au Canada, 20 % des premiers 2500 \$ et au Québec, 10 % des premiers 2500 \$
b) Au Québec, 20 % des premiers 2500 \$ et au Canada, 10 % des premiers 2500 \$
- Selon les experts financiers, quel pourcentage du revenu net devrait être consacré au loyer (ou au versement hypothécaire, avant taxes et chauffage) ?
a) 25 % b) 35 % c) 40 %
- Quelle est la principale stratégie que tout investisseur doit adopter dans un portefeuille de placements ?
a) La concentration de son portefeuille dans une seule catégorie d'actifs
b) La diversification de son portefeuille dans plusieurs catégories d'actifs

TOUTE L'ÉQUIPE de la société Les Fonds d'investissement FMOQ inc. vous souhaite de joyeuses fêtes. 🍷

1111-1440, rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal (Québec) H3G 1R8
Téléphone : 514 868-2081 ou 1 888 542-8597 ; télécopieur : 514 868-2088
740-2954, boul. Laurier, Québec (Québec) G1V 4T2
Téléphone : 418 657-5777 ou 1 877 323-5777 ; télécopieur : 418 657-7418
Courriel : info@fondsfmoq.com ; Site Internet : www.fondsfmoq.com
Lignes d'information automatisées : 514 868-2087 ou 1 800 641-9929

Réponses

- a) 20 000 \$ (janvier 2008)
b) Depuis 1991 (janvier 2008)
c) 20 000 \$ (janvier 2008)
- a) Au Canada, 20 % des premiers 2500 \$ et au Québec 10 % des premiers 2500 \$ (septembre 2008)
- a) 25 % représente la limite acceptable qui devrait être allouée au loyer (octobre 2008)
- b) La diversification de son portefeuille dans plusieurs catégories d'actifs (novembre 2008)
- a) La gestion active et la gestion passive (mars 2008)
b) L'analyse fondamentale et l'analyse technique (avril 2008)
- a) Aucun plafond depuis 2005 (juillet 2008)
b) 4000 \$ et 50 000 \$ (septembre 2008)